# énergies

DU 17 FÉVRIER AU 2 MARS 2006
BIMENSUEL N°130 – 2F – ISSN 1247-9233
LE MAGAZINE D'INFORMATIONS LOCALES DE GARDANNE

## Visionnaire !

*Tir à l'arc médiéval, p 3*

*Le chantier de la D6 commence, p 10*

*Une promenade pour Cézanne, p 15*

*Premier départ à Gardanne, p 3*

## agenda

### MERCREDI 23 FÉVRIER
**La boîte à joujoux**

Spectacle théâtre-musique pour enfants de 3 à 6 ans présenté par la *Compagnie Lalage*. Une poupée, un soldat de plomb et un polichinelle se partagent une boîte à joujoux. L'ambiance aurait pu être sereine si ce dernier n'avait pas fait de bien curieuses propositions à la poupée. Un spectacle où le jeune public est largement invité à participer. Maison du Peuple à 10h et 16h30. Réservations à l'OMC, Tél. 04 42 65 77 00.

### JUSQU'AU 26 FÉVRIER
**Expo Folie monétaire internationale**

Exposition réalisée par les cheminots et l'association *Attac* sous forme de 18 panneaux pour comprendre les conséquences de la mondialisation à la Médiathèque.

### LUNDI 28 FÉVRIER
**Album 2000 ans Gardanne**

Présentation de l'album des 2 millénaires de notre ville par Roger Meï, les élus, et les 6 auteurs de l'œuvre, à 18h dans la salle du Conseil municipal de la mairie.

### MERCREDI 1ER MARS
**Défilé de mode**

Par 36 jeunes, en collaboration avec le conseil Carte-Jeunes du service jeunesse, à Avant-Cap Plan-de-Campagne à 14h30.

### VENDREDI 3 MARS
**L'Épreuve**

Soirée théâtre avec *L'Épreuve* de Marivaux, précédé de *L'Amour et la vérité* par la Cie *Les Larrons*. Une œuvre transportée dans les années vingt et jouée comme un film burlesque de l'époque, avec des costumes et des décors d'un style moderne très élégant. Au cinéma 3 Casino à 20h30. Réservation à l'OMC.

### DU 3 AU 31 MARS
**Mois de la photographie**

- L'association Arc Images expose plusieurs centaines de photographies dans le cadre du 5ème concours de la Haute vallée de l'Arc. Inauguration à l'Espace Bontemps le samedi 4 mars à 10h.
- La Médiathèque accueille une exposition photographique de Claude Venezia, de textes de Jacques Norigeon et d'images sonores de Vincent Beaume, regroupée sous le thème "Je suis une rivière."

# Pechiney : 24h de grève

**GARDANNE, LE 1ER FÉVRIER.** Les négociations sur l'Aménagement de la réduction du temps de travail engagées entre les organisations syndicales et la direction de l'usine Pechiney le 27 janvier dernier n'ont pas abouti. Profitant du mouvement de grève nationale, les syndicats CFDT, CFE-CGC, CGT, et CGT-FO ont appelé le personnel de jour et posté à un arrêt de travail de 24h du 31 janvier 13h au 1er février 13h. Au programme des revendications, la loi sur les 35 heures et les salaires. Comme l'explique Georges Selva, secrétaire du syndicat CGT, cet arrêt de travail est exceptionnel dans la mesure où il est suivi par 90% du personnel. *«La direction a accepté notre demande en ce qui concerne la semaine de 4 jours, mais souhaite y inclure la journée du samedi ; adhérer à cette proposition serait un véritable recul social. Depuis 2 ans, les salaires sont gelés et il n'y a eu aucune augmentation générale. Les 4 organisations syndicales n'accepteront pas de voir toucher la Convention Collective et l'Accord d'Entreprise. Cette journée aura été positive car elle nous a permis de mesurer la détermination des salariés. Maintenant, on attend les propositions de la direction suite à la seconde loi Aubry. Nous sommes prêts à engager de nouvelles actions, plus dures et plus coordonnées si nous ne trouvons pas un terrain d'entente.»*

Loi des 35 heures et salaires, à l'ordre du jour de la grève.
Photos : E. Petit

# Souvenirs photographiques

**ESPACE BONTEMPS, DU 12 AU 20 FÉVRIER.** Paul Fauchon et Gilbert Bagnis organisent une exposition de photographies sur les écoles et sur Gardanne autrefois. Chaque année, ils présentent des centaines de clichés anciens, de grands souvenirs noirs et blancs qui attirent un large public : des grands-parents qui souhaitent se retrouver à l'école aux petits enfants curieux de découvrir la vie de leurs ancêtres, il y en a pour tout le monde. L'exposition se déroule à l'Espace Bontemps jusqu'au dimanche 20 février. Ouverture tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 19h.

# Anita Pucci fête ses 102 ans

**GARDANNE, LE 21 JANVIER.** Anita Pucci, née le 13 décembre 1897 en Toscane, a fêté ses 102 ans il y a quelques semaines à Gardanne où elle vit depuis 1920, en présence de Roger Meï, des élus et de Georges Felouzis, directeur du CCAS. La doyenne de la ville aurait très certainement préféré fêter ses 20 ans, mais ce n'est pas non plus tous les jours que l'on a 102 ans ! Et même si sa vue et son ouïe ont beaucoup baissé, son esprit est toujours aussi vif. C'est avec un immense plaisir qu'Anita a reçu les présents qui lui ont été apportés.

Beaucoup d'émotion pour les 102 ans d'Anita.

## Emmanuel Magnien s'est imposé

**COURS DE LA RÉPUBLIQUE, LE 1ER FÉVRIER.** En milieu de matinée, le cours a revêtu ses habits de fête à l'arrivée des cyclistes en maillots colorés, des véhicules d'assistance aux logos des différentes équipes, des organisateurs, des suiveurs, de la presse, des forces de sécurité et des centaines d'habitants qui se sont retrouvés pour côtoyer les coureurs à l'occasion du Grand Prix *La Marseillaise.* Au total, 19 équipes dont 10 françaises ont pris le départ sous les regards admiratifs du public ; parmi les favoris on retrouvait Vandenbroucke, Planckaert, Ballerini, Svorada, Brochard, Boardman, Robin, Simon, Durand et de nombreux autres. Le départ de la course a été donné aux alentours de 12h30 et les coureurs ont effectué un tour de chauffe dans la ville avant de prendre la route pour La Seyne-sur-Mer en suivant un parcours de 135,5 kilomètres. Emmanuel Magnien, membre de l'équipe *La Française des Jeux* a remporté avec succès cette première étape.

*Tour de chauffe dans la ville avant le grand départ.*
*Photos : E. Petit*

## Les archers renouent avec le Moyen-Age

**STADE LA PALUN, LE SAMEDI 22 JANVIER.** Plus de 40 archers du CLES âgés de 9 à 70 ans se sont retrouvés sur leur terrain pour renouer avec une tradition Moyen-âgeuse à l'occasion de la Saint-Sébastien, patron des archers. Pour obtenir le titre honorifique de roi, il fallait atteindre un oiseau en carton de la taille d'une grive, à une distance de 50 mètres pour les plus expérimentés, et à une distance moindre pour les autres (30 m, 20 m et 15 m). Dominique Courtes a été sacré Roi, Lucie Cazorla dauphine du roi et Jean-Philippe Thomassian page du roi. La journée s'est terminée par la dégustation du traditionnel gâteau des rois qui était doublement de rigueur. Bravo aux participants et à l'année prochaine pour la remise en jeu des titres.

## Jamel, Sofian et le chantier jeune

**UFF, DU 24 JANVIER AU 4 FÉVRIER.** Jamel, 17 ans et Sofian, 16 ans ont participé à un chantier jeune le mois dernier. Coordonnée par l'ADDAP (Association Départementale pour le Développement des Actions de Prévention) et la Mission Locale, ce type d'activité qui est rénumérée permet à des jeunes en difficulté d'avoir une vision globale de ce qu'est le travail, en apprenant à travailler en groupe et à se plier à certaines règles. Leur mission, rénover et repeindre les portes et les volets du local de l'UFF, sur une durée de deux semaines. *« C'est quand même mieux que de rester dans la rue, »* déclarent Jamel et Sofian. Mais il leur faudra ensuite poursuivre dans cette voie et se mettre sérieusement aux recherches. La Mission Locale et l'ADDAP œuvrent dans ce but et continuent à les aider. Pour Eric Cartier, qui les a encadré durant le chantier, *« ce type d'emploi ne peut être que bénéfique et même s'ils n'ont que 16 et 17 ans, je pense que ça leur permet d'avoir une expérience et une vision du travail très juste. »*

*Les locaux de l'UFF s'offrent un lifting grâce à Sofian et Jamel.*

## Erwann Le Pechoux, sacré sportif de l'année

**LA DESTROUSSE, LE 22 JANVIER.** Chaque année, le Comité Départemental Olympique et Sportif, représentant du mouvement sportif dans son ensemble, organise le trophée du meilleur sportif junior. Le jury, qui s'est réuni en décembre et qui regroupait des journalistes, des membres du comité directeur du CDOS et du Conseil régional a décerné ce titre à Erwann Le Pechoux, en escrime. Le trophée a été remis à La Destrousse le 22 janvier dernier. Le palmarès de ce jeune sportif gardannais pour la saison 98/99 est étonnant : 3ème au championnat de France junior, 2ème à Londres, 9ème à Aix-en-Provence et 13ème à Budapest lors du circuit coupe du monde junior, vice champion du monde au championnat du monde cadets. Un trophée bien mérité.

# André Conti, photographe primé

Le concours départemental organisé par le Conseil général et la maison de la nature et de l'environnement 1999 a récompensé un photographe amateur gardannais, André Conti. Celui-ci a été primé parmi 300 candidats, pour deux tirages illustrant le thème "contraste de la nature en deux photos." Il a gagné un voyage en Égypte pour le mois de mars, remis lors d'une soirée à Aix. André Conti, qui a déjà remporté plusieurs prix dans des concours amateurs (dont un appareil photo pour un cliché d'épouvantail à Font du Roy), a choisi une branche de pommier, en fleurs puis avec ses fruits. La photo publiée ci-contre, il l'a faite au printemps, entre Manosque et Sainte-Tulle. Les pommiers y sont arrosés à l'aube, au moment où la température est la plus basse, pour qu'une pellicule de glace protège la fleur et l'empêche de geler. Cette astuce botanique donne un effet visuel superbe. André Conti est retourné au même endroit à l'automne photographier les fruits à maturité. Cet agent EDF, qui privilégie les paysages et la nature aux portraits, ne regrette qu'une chose : qu'il n'existe pas à Gardanne de club photo pour faire partager à d'autres sa technique et sa passion. Avis aux amateurs...

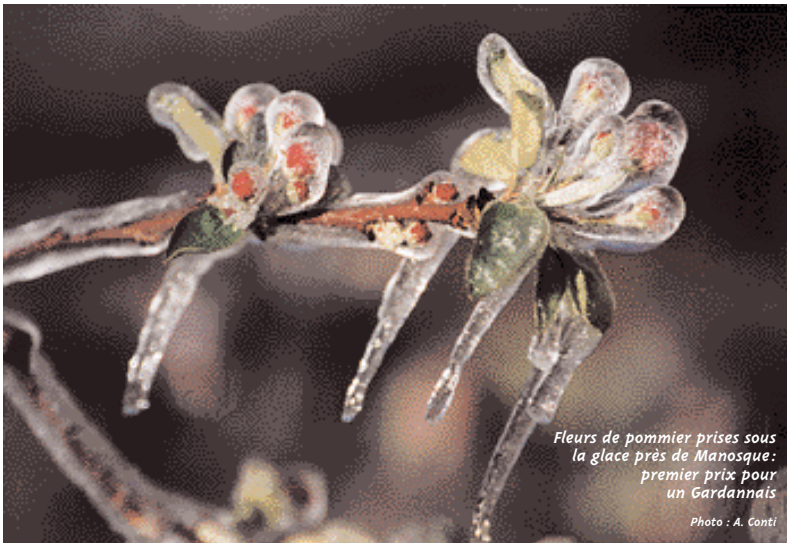

Fleurs de pommier prises sous la glace près de Manosque : premier prix pour un Gardannais

Photo : A. Conti

# Triste sort pour 300 kg de poissons

Vendredi 21 janvier, le service environnement est alerté : des centaines de poissons flottent à la surface du plan d'eau de Fontvenelle. La mobilisation est immédiate ; le soir même, les poissons morts sont enlevés et des échantillons d'eau sont envoyés à la Société des Eaux de Marseille pour procéder aux analyses. *« Au départ, ce sont les poissons qui vivent en surface qui ont été touchés ; nous avons alors pensé à un manque d'oxygène. Mais depuis, le taux est redevenu normal et les poissons meurent toujours : gardons, chevènes, brochets, truites, tanches, carpes, au total 300 kilos ont déjà été repêchés. Nous attendons avec impatience les résultats des analyses de l'eau et de celles des poissons, réalisées par un laboratoire spécialisé de Valence. Nous sommes très inquiets à ce sujet et sommes chaque jour sur le pied de guerre, en relation avec la SEM, la DRIRE, et le laboratoire »* a expliqué Cyrille Girard, responsable du service municipal de l'environnement. Les pêcheurs comprendront certainement que la pratique de la pêche soit interdite jusqu'à nouvel ordre. Un arrêté municipal a été pris le 21 janvier, mais malgré les panneaux installés un peu partout, certains semblent ne pas bien se rendre compte des dangers que cela peut représenter.

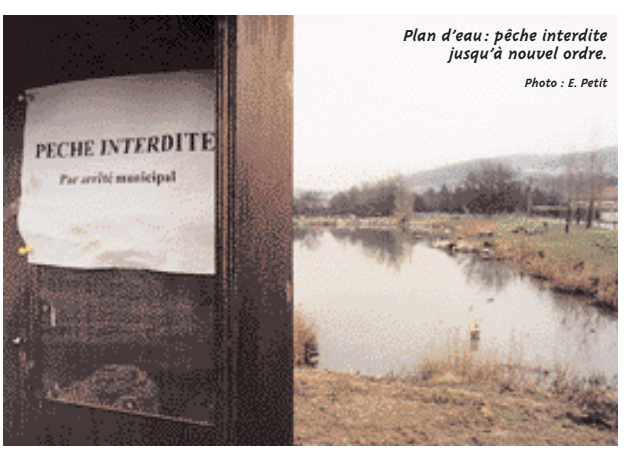


Plan d'eau : pêche interdite jusqu'à nouvel ordre.

Photo : E. Petit

Faire connaissance avec la ville, ses élus et ses services.

# Bienvenue aux nouveaux Gardannais

Chaque année, la commune voit son nombre d'habitants s'accroître d'environ 150 nouveaux habitants. L'habitude est maintenant prise d'organiser une réception en mairie en début d'année, afin de présenter les services, les élus et plus généralement la documentation sur la ville. Une quarantaine d'habitants ont répondu à l'invitation. Devant eux, le député-maire a fait un tour d'horizon de la situation de Gardanne, avec deux préoccupations majeures : la sécurité (avec la signature prochaine d'un contrat local) et l'emploi, avec la création d'une zone industrielle à Jean-de-Bouc. *« Avec le tri sélectif, nous vous demandons de faire un geste citoyen pour l'environnement, »* a-t-il déclaré, mettant en avant l'effort de la commune pour la gestion des déchets. Une mère de famille, qui revient à Gardanne après 12 ans passés à Marseille, témoignait : *« la ville a changé, j'ai découvert la Médiathèque, la ludothèque, l'office de tourisme... Il y a de quoi faire pour les enfants. Quant à Marseille, c'est vraiment stressant. »*

*Stationnement, couverture du vallat de Cauvet et intercommunalité étaient au cœur du débat entre les Bivérois et les élus à la mairie annexe fin janvier.*

# Biver : les habitants s'expriment

*Le four à chaux, et en contrebas le vallat Cauvet, le long du boulevard Savio.*
*Photos : E. Petit*

Dans le prolongement des rencontres du 20 novembre à la Maison du Peuple, l'avenir de la commune était en question à Biver, où les habitants étaient invités à s'exprimer devant les élus. Une soixantaine se sont déplacés, et comme on pouvait s'y attendre, les problèmes se sont très vite portés sur la gestion du quotidien : la couverture du vallat de Cauvet, notamment, qui traverse le village. Des habitants se plaignent de la présence de rats (une campagne de dératisation est prévue pour mars) et de l'état de l'ancien four à chaux, en ruine. La Ville vient d'obtenir de son propriétaire l'engagement de démolir l'édifice dans les plus brefs délais. Le ruisseau sera couvert dans la partie qui longe le boulevard Savio jusqu'à la Poste, dans le courant de l'an 2000. De nombreux problèmes liés à la voirie ont été également évoqués : rue des Seringas (elle sera réaménagée dans l'année), un carrefour dangereux à la résidence Victor-Savine, et l'enclavement de la cité Rave, dont les habitants se plaignent du stationnement anarchique. Tout comme à Gardanne, l'accroissement continu du nombre de voitures multiplie les conflits entre piétons, automobilistes, riverains et clients des commerces. Ce n'est qu'à la fin de la réunion que le débat s'est un peu élargi avec l'intercommunalité. Roger Meï a affirmé la nécessité pour les maires du bassin minier de rester unis, afin d'écarter les risques d'absorption par une communauté urbaine aixoise ou marseillaise. Ce que confirmait le témoignage d'un néo-Bivérois et ancien Marseillais : *« Il fait bon vivre ici, et vos problèmes sont très petits par rapport à ceux de Marseille. Battez-vous pour garder votre intégrité. »*

*Le stationnement et la circulation, deux des problèmes soulevés par les Bivérois.*

*B.C.*

***ÉTINCELLE 2000,*** l'association des handicapés de Gardanne et du bassin minier, organise des permanences à la Maison du peuple les lundis et vendredis de 9h à 12h. Elle propose des aides et des conseils en matière de scolarité, de transports, d'emploi, de démarches administratives ou de logement (tel 04 42 51 21 95, 04 42 58 27 40).

***UN NOUVEAU MARCHAND DE JOURNAUX*** s'est installé à Biver, entre la mairie annexe et le rond-point de la statue Sainte-Barbe. C'est un couple de Bivérois, M. et Mme Garibian, qui ont ouvert ce commerce, quatre mois après la fermeture du précédent.

***L'ASSOCIATION PROVENÇALE LOU CÉPOUN*** organise des cours de langue et de danse provençale pour enfants et adultes le jeudi (17h30-20h), 24 rue de François. Contacts : Huguette Debard (04 42 22 32 10) ou Hélène Deltrieu (04 42 93 14 96).

*Il y a un peu plus d'un an, la Médiathèque et le Service jeunesse ont monté un projet commun basé sur le mode d'expression des jeunes. Le hip-hop semble répondre à leurs attentes. Trois ateliers ont été créés autour de la musique, l'écriture et la danse.*

# Le hip-hop, toute une culture

Tout a commencé au cours de l'été 1998 lorsque le Service jeunesse a constaté le succès remporté par l'atelier de danse hip-hop mis en place dans le cadre des animations de quartiers. En janvier 1999, il a été décidé suite aux sollicitations des jeunes d'en faire une activité à l'année, regroupant à la fois un atelier de danse pris en charge par le service jeunesse animé par Nasser Kadri et un atelier d'écriture et de musique Rap qui se déroule à la Médiathèque dirigé par Christian Rizzo.

*Chaque mercredi, l'atelier d'écriture rap ouvre ses portes aux jeunes.*

*Photos : E. Petit*

Pour Nasser et Martine, animatrice au Service jeunesse, *« Le hip-hop est un mouvement socioculturel qui présente de nombreux avantages : il repose sur l'apprentissage des techniques de base qui sont utilisées par les jeunes pour s'exprimer et créer leur propre style. L'atelier danse fonctionne très bien et nous avons de plus en plus de demandes que nous ne pouvons malheureusement pas satisfaire faute de moyens techniques. »* Parallèlement aux cours qui sont donnés une fois par semaine, les jeunes peuvent participer à des stages en période de vacances scolaires et des sorties à l'extérieur sont organisées à plusieurs reprises dans l'année. Comme l'affirment Guillaume et Julien, *« l'atelier danse permet de rencontrer d'autres jeunes, d'apprendre à créer son propre style, de s'exprimer comme chacun l'entend sur la musique, tout en travaillant en groupe. »*

*LUn travail surtout basé sur le freestyle.*

L'atelier écriture, quant à lui, se déroule dans l'auditorium de la Médiathèque. Suivi par Patricia et Didier, médiateurs du livre, et animé par Christian, il fonctionne chaque mercredi autour du thème "la citoyenneté dans la ville". Le fait que ce type d'atelier ait franchi les murs de ce haut lieu culturel est un grand pas en avant ; certes, cela "fait du bruit" et beaucoup ont une mauvaise image du rap, mais la musique, la création et l'imagination autour d'écrits ne font-elles pas partie du domaine culturel ? Quoi qu'il en soit, l'atelier a du succès. Le mois dernier, les jeunes ont présenté leur travail au public, un public de plus de cent personnes, composé de jeunes et de moins jeunes. *« Ce concert, on l'a préparé consciencieusement. On a été surpris par le nombre de spectateurs, ils ont su mettre le feu sans que cela dégénère, ils ont su nous encourager. Au niveau de notre travail en atelier, tout est basé sur le freestyle. Des thèmes nous sont imposés mais il arrive parfois que l'on choisisse nous-mêmes. »* L'objectif de ces trois ateliers est de mettre en commun les moyens de chacun pour donner naissance à un spectacle qui les regrouperait.

**PLUS DE 100 PERSONNES ONT ASSISTÉ AU CONCERT RAP**

*Carole Gerbelli*

## Un défilé de mode solidaire

Pascale et Sonia, âgées d'une vingtaine d'années sont étudiantes en BTS Action Commerciale. Dans le cadre de leur formation, et par passion pour la mode, elles organisent un défilé de mode dans la galerie marchande d'Avant-Cap de Plan-de-Campagne le mercredi 1er mars à 14h30, avec le soutien du conseil Carte Jeunes du service jeunesse ; 36 jeunes dont 4 membres de l'atelier hip-hop présenteront la collection de printemps des commerçants participants à l'opération. Leur démarche est très intéressante dans la mesure où une action de solidarité vient se greffer à leur projet : en parallèle, elles organisent une tombola en collaboration avec les commerçants dont les bénéfices seront reversés à La Maison. Le tirage aura lieu après le défilé. Le rôle des jeunes membres de la Carte Jeunes sera de leur apporter une aide au niveau de l'organisation et de participer au volet solidarité en vendant les tickets de tombola.

*Pour marquer le passage à l'an 2000, une rétrospective sous forme d'album portant sur les deux derniers millénaires a été réalisée par un groupe de Gardannais. Afin d'avoir en parallèle une idée un peu plus précise de la vie dans notre commune durant la première moitié du siècle, nous avons rencontré quelques habitants qui nous en ont parlé; une invitation au voyage à travers le temps un peu particulière.*

# De Gardana à Gardanne, 2000 ans d'histoire

LES TÉMOIGNAGES DE NOS ANCIENS NOUS FONT REVIVRE L'ÉVOLUTION DE LA COMMUNE AU COURS DU XXÈME SIÈCLE

Le Gardanne que l'on connaît est vraiment très différent de celui qu'ont connu nos ancêtres ; la configuration de la commune, le rythme de vie ont bien changé. Mais où est donc passé le "bon vieux temps" où la production agricole faisait partie de la richesse de la ville, où les habitants se retrouvaient au lavoir, où le prix de la baguette de pain atteignait ce que l'on appellerait aujourd'hui le franc symbolique ? Nous pouvons le confirmer, ce temps est révolu, Gardanne a suivi l'inévitable évolution de la société, l'agriculture laissant place aux industries, le lavoir aux machines à

1951 : les week-ends en famille se déroulaient ainsi.

laver, le bon pain traditionnel à la baguette surgelée emballée. Le progrès n'a pas épargné la commune, et qui s'en plaindrait ? Quelques habitants ont accepté avec plaisir de témoigner de ce grand changement, du passage des années 20 aux années 2000.

## UNE VIE DIFFÉRENTE MAIS TOUT AUSSI PALPITANTE

Denise Rouby est née à Gardanne en 1913. Aînée d'une famille de 8 enfants, elle a toujours vécu dans la commune, à la campagne d'abord, puis dans le centre-ville. *« Nous avions la chance d'habiter au château Laurin. Ma mère y était concierge et mon père travaillait à la mine. Le matin, nous allions à l'école en charrette, on profitait des week-ends pour jouer dans le jardin ou pour aller pique-niquer en famille quand le temps le permettait. Nous n'avions pas beaucoup de loisirs à l'époque, un rien nous occupait ; d'ailleurs nous n'avions pas le choix car nous étions nombreux. Il me reste des images très fortes de ce temps-là. La guerre, j'étais bien trop enfant pour m'en souvenir mais il y a une chose que ma mère me racontait souvent et qui m'a marquée même si après quelques années elle en riait toujours autant : ma sœur Fulvia était toute petite quand mon père est parti pour la guerre. Le jour où il est rentré, elle s'est écriée en le voyant ouvrir le placard de la cuisine* « Maman, regarde le monsieur, il ouvre le placard ! » *Il était fréquent durant ces années-là que les enfants connaissent leur père à un âge avancé, lorsqu'ils avaient la chance de le voir revenir.* » La vie était différente mais si l'on s'en tient aux témoignages, les jeunes d'aujourd'hui ne semblent pas plus heureux. Et même si on peut avoir

du mal à y croire, il existe des arguments dissuasifs : y avait-il autant de problèmes avec le chômage, connaissait-on la vache folle ou la marée noire ? Bien entendu, le niveau de vie était moins élevé et on avait appris à vivre avec. *« Pendant la seconde guerre mondiale, nous avons beaucoup souffert de la faim. Nous vivions avec la peur, mais c'était l'époque où les gens étaient unis et solidaires. Puis vinrent enfin les jours meilleurs. J'ai des souvenirs du temps des promenades sur le cours, sans voitures ou très peu, tout le monde se connaissait, se rencontrait dans les commerces. Le cours a beaucoup changé, et comme je ne sors que rarement, je le trouve différent de jour en jour ; compte tenu de l'évolution des transports et du nombre d'habitants c'est inévitable mais je ne peux m'empêcher d'avoir une vision quelque peu nostalgique. »*

## 28 février : l'album arrive !

**L'idée de marquer le début d'un nouveau millénaire en retraçant les grandes lignes des deux millénaires écoulés a longuement mûri dans l'esprit de Jeannot Menfi. Il a décidé d'en discuter avec ceux et celles qui se sont plongés dans l'histoire de la commune, qui sont attachés à leurs racines et qui savent en parler. Gilbert Bagnis, Dominique Berthou, Léon Car, Huguette Garrido, Jeannot Menfi, Lucienne Nadolski et l'amiral Jean Toni ont uni leurs forces, travaillé sur les documents historiques, réunis leurs souvenirs pour donner à cet ouvrage un caractère unique, riche, varié, tant au niveau des écrits que des illustrations.**

**« La réalisation de cet album qui relate 2000 ans de vie à Gardanne, a été un travail de longue haleine où chacun a apporté ses connaissances, ses recherches. L'histoire de la commune est très riche dans la mesure où elle a connu de nombreuses transformations, et où sa population au cours des siècles représente une mosaïque de nationalités qui ont appris à vivre ensemble».**

**Cet album (gratuit) qui sera disponible à partir du 28 février dans tous les lieux publics, les services municipaux, à l'office du tourisme, chez les commerçants... traite de thèmes très différents : archéologie, démographie, agriculture, industries, transports, patrimoine, écoles, eau, assainissement, personnages célèbres, maires, autant de sujets qui ont marqué la commune, même si au goût des rédacteurs -et malgré ses 36 pages- il reste encore incomplet. Une présentation de l'ouvrage en présence des auteurs et participants de ce projet aura lieu le lundi 28 février à 18 h dans la salle du conseil de la mairie.**

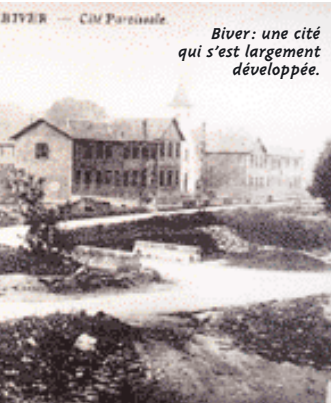

Biver: une cité qui s'est largement développée.

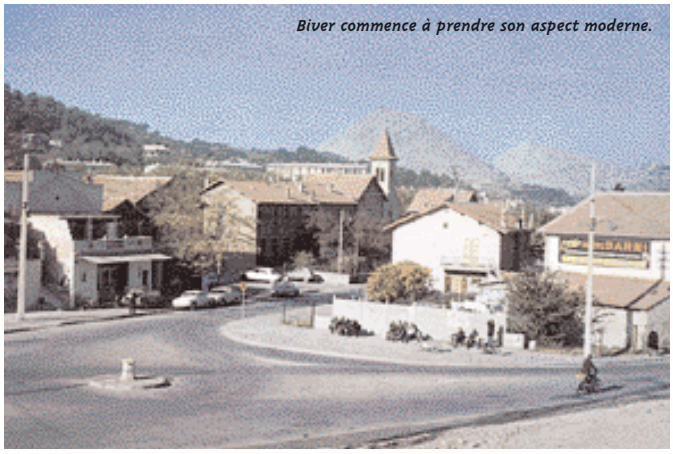
Biver commence à prendre son aspect moderne.

Le cours, la vieille-ville et ses mouvements, Jeannot Menfi sait en parler. Les années 1900 ont été riches en matière de changements et les Gardannais ont assisté à une véritable métamorphose du centre-ville. *« La déviation du ruisseau Saint-Pierre qui traversait le cours à l'époque, est due à la volonté de la municipalité de faire passer la route départementale reliant Marseille à Trets par Gardanne. C'est à ce moment-là, vers 1870, que le cours est né. Les ouvriers qui participaient à ces travaux ont ensuite gagné la mine ; des maisons se sont construites sur le boulevard, et les Gardannais ont progressivement quitté la vieille-ville pour descendre dans les campagnes et peupler les abords du cours qui restait un lieu très attractif, un lieu de promenade, de fête, d'animation permanente. C'est d'ailleurs en 1907 que fut édifiée l'église que l'on connaît aujourd'hui. Ce sont les immigrants qui venaient travailler à Gardanne qui restaient dans le centre-ancien. Et ce n'est que dans les années 1980 qu'a débuté sa véritable réhabilitation. »*

**BIVER N'A PAS ÉCHAPPÉ À LA GRANDE MÉTAMORPHOSE**

1952 : la famille Brémond pose fièrement devant sa boulangerie.

Quant aux commerces, on peut affirmer qu'ils ont également suivi une certaine évolution. Georgette Brémond tient une boulangerie sur le cours Forbin depuis 1944, mais ce sont ses beaux-parents qui ont débuté en 1902. Aujourd'hui, elle rassemble ses souvenirs de jeune fille et nous explique comment était le commerce dans l'entre deux guerres. *« Nous avons vécu une époque très pénible pendant la guerre avec les tickets de rationnement. Quand j'ai commencé à travailler dans le commerce il y a 56 ans, il n'y avait que 5 boulangeries. La clientèle était beaucoup plus fidèle, on prenait le temps de discuter, de parler recettes de cuisine, de prendre des nouvelles des uns et des autres. Tout est tellement dépassé ! Les relations humaines ne sont plus ce qu'elles étaient ; il faut dire que les grandes surfaces n'ont rien arrangé. »* Même si Georgette est toujours bien présente derrière le comptoir pour vendre entre autres les traditionnels croquants aux amandes et noisettes, c'est à son fils Maurice, boulanger depuis plus de trente ans, qu'appartient désormais la boutique.

Il est également intéressant de connaître les changements survenus dans le "quartier" Biver, où à l'époque, les habitants se considéraient Bivérois à part entière et non Gardannais habitant à Biver. D'ailleurs, est-ce que cela a beaucoup changé depuis ? Ernest et Marie Cilestrini habitent ensemble à Biver depuis 1943. *« Nous sommes tous deux nés à Gardanne en 1921 et 1924. Nous avons toujours pensé que les habitants de Biver sont traités de façon particulière par rapport à ceux de Gardanne. A l'époque, lorsqu'il y avait des matches de football, c'était souvent la "guerre". Mais c'était le bon temps, le temps où l'on se retrouvait après le travail ou le dimanche sur la place de l'église qui était traversée par le ruisseau. On passait d'excellents moments à discuter. Avant, Biver était une petite cité minière qui a pris beaucoup d'ampleur ces dernières années, mais il y avait plus de commerces et l'ambiance était vraiment différente. De nos jours, heureusement qu'il y a l'Entraide qui nous propose des activités deux fois par semaine. »*

Ces témoignages que nous avons recueillis grâce à la bonne volonté des habitants sont marquants dans la mesure où les années qui nous séparent de la période évoquée peuvent nous sembler à la fois proches et lointaines. L'album réalisé sur les deux millénaires traitent de sujets bien plus précis, bien plus anciens. Nous vous invitons à vous le procurer (lire ci-contre) pour mesurer les changements divers survenus à Gardanne et à Biver au cours de l'histoire.

*Carole Gerbelli*

1923 : souvenirs d'école.

*Le doublement de la départementale 6 sur 1,5 kilomètre au niveau de l'entrée de ville va perturber la circulation pendant environ 18 mois. Voici quelques conseils pour éviter les points noirs, ainsi qu'un plan pour vous aider à circuler.*

# L'entrée de ville en chantier

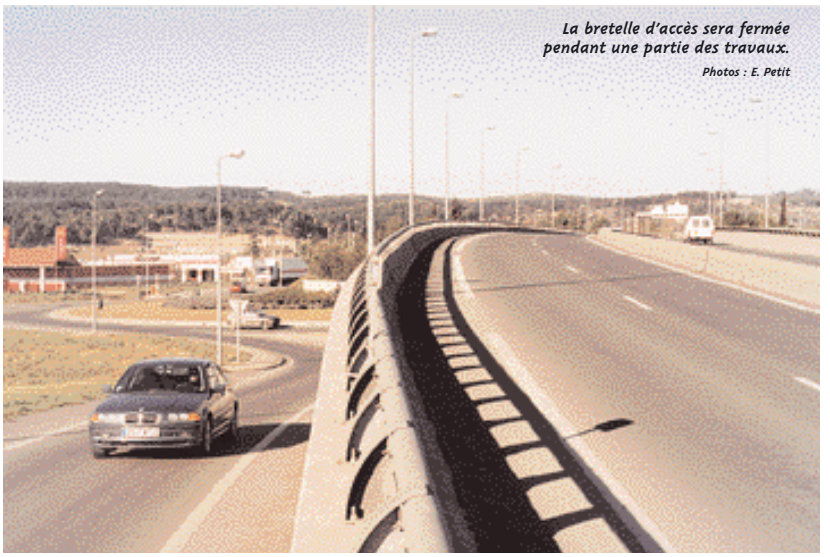

*La bretelle d'accès sera fermée pendant une partie des travaux.*

*Photos : E. Petit*

Trente-cinq mille voitures empruntent chaque jour la départementale 6, qui n'a plus de départementale que le nom. Cet axe rabat en effet toute la circulation de la vallée de l'Arc et du bassin minier vers l'autoroute A51 et l'agglomération marseillaise. Dans la continuité de la deux fois deux voies déjà réalisée entre Gardanne et l'autoroute à hauteur de Bouc Bel Air, la D6 va être doublée à l'entrée de ville, c'est-à-dire entre l'échangeur du centre commercial de Champion et l'ancienne station Total, à hauteur de Pechiney. Soit 1500 mètres où les difficultés s'ajoutent les unes aux autres : un pont routier à élargir, un pont SNCF qui surplombe la route à démolir et à reconstruire et des bretelles d'accès à réaménager. Autant dire que, dans la mesure du possible, mieux vaut d'ici à la fin de l'année 2001 éviter ce secteur et suivre nos conseils d'itinéraires bis (voir plan page suivante). Bien sûr, tous les accès ne seront pas coupés en permanence. La principale coupure concernera la bretelle d'accès à la D6 en venant de la route d'Aix. Elle devrait être fermée dix mois à partir de mars prochain. En effet, cette voie sera profondément transformée puisqu'elle longera la double voie jusqu'à la bretelle suivante, celle de l'entrée de ville. De plus, juste après la bretelle se trouve le petit pont SNCF qui sera démoli et reconstruit. Il faudra pour cela aménager un pont métallique provisoire, dévier la voie ferrée, démolir le pont existant (démolition qui ne devrait prendre qu'une nuit) et en reconstruire un, qui aura la forme de deux grands tubes dans lesquels passeront les routes. Les poids lourds venant de Trets ou Rousset seront rabattus vers l'autoroute A51 en passant par Valabre et Luynes. Les voitures venant d'Aix seront déviées par la rocade Est (pour aller vers Gréasque, Mimet ou Biver) ou par le chemin des Prés (pour aller vers Marseille). Un carrefour sera aménagé sur la route d'Aix, avec des feux alternés, pour en faciliter l'accès. La traversée piétonne sera elle aussi privilégiée, notamment pour se rendre vers le centre commercial. D'autant que lorsque la D6 sera doublée, les piétons ne pourront plus la longer (et encore moins la traverser) comme certains le font au péril de leur vie, les murs antibruit empêchant l'accès. Le chemin des Prés sera donc un axe piéton entre Fontvenelle et la route d'Aix, sachant que le petit tunnel métallique existant sous la voie rapide sera condamné dès le début des travaux. Dans l'autre sens, en venant de Marseille, il sera conseillé de sortir de la D6 au niveau du puits Morandat et de rejoindre Gardanne et Biver par la zone Avon. Dans tous les cas, vous avez tout intérêt, quelle que soit votre destination, à privilégier la rocade Est (pour aller vers Aix) et le boulevard urbain et la bretelle de la Plaine (pour vous rendre vers Marseille). Moins il y aura de circulation autour de l'entrée de ville, moins le chantier sera gênant. A noter que l'ensemble des travaux sont pris en charge par le Conseil général, la Ville finançant pour sa part l'éclairage de la D6, ainsi que l'entretien des espaces verts. Nous vous tiendrons évidemment régulièrement informés de l'avancement des travaux.

**MOINS IL Y AURA DE CIRCULATION AUTOUR DE L'ENTRÉE DE VILLE, MOINS LE CHANTIER SERA GÊNANT**

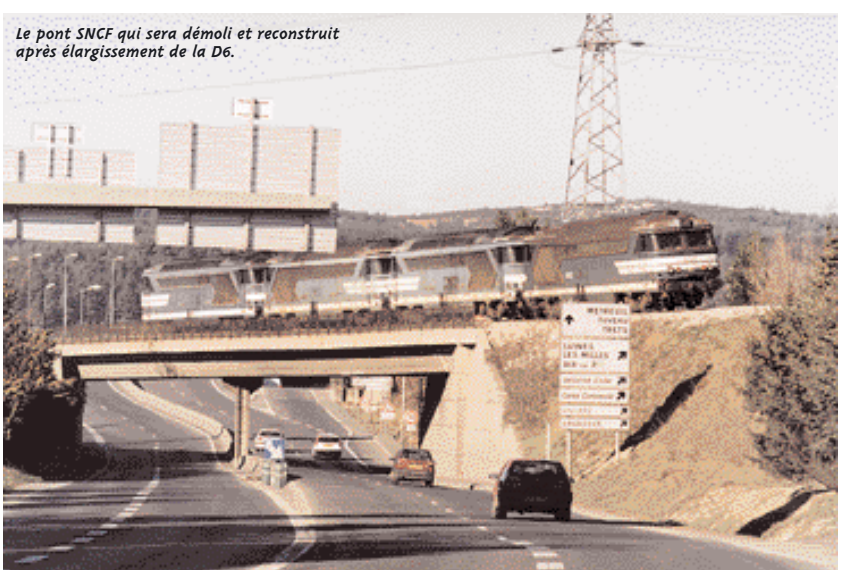

*Le pont SNCF qui sera démoli et reconstruit après élargissement de la D6.*

*B.C.*

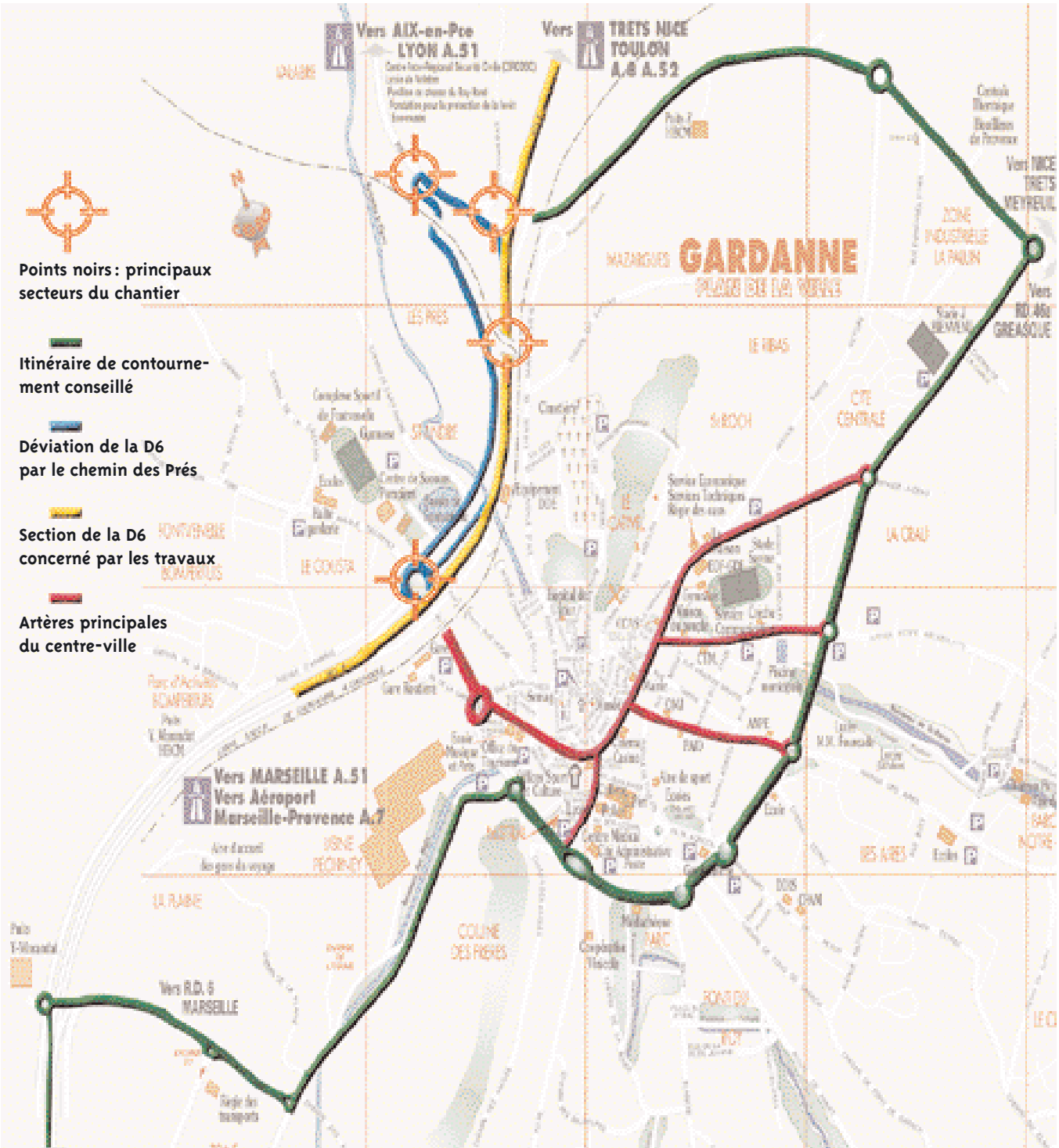


## Dix-huit mois de travaux

C'est vers la fin de l'année 2001 que le tronçon de l'entrée de ville sera achevé. Quatre phases vont se succéder à partir du mois de mars :

- la première durera dix mois, jusqu'en janvier 2001 environ. Elle concerne l'élargissement de la chaussée du côté nord, pour le passage à deux fois deux voies, ainsi que la démolition et la reconstruction du pont SNCF.
- la deuxième verra la réouverture des bretelles d'accès côté Champion (entrée) et Fontvenelle (sortie) et l'élargissement du ruisseau Saint-Pierre à hauteur de l'avenue De Gaulle.
- la troisième sera consacrée aux finitions de la chaussée.
- la quatrième achèvera les finitions côté sud (sur le pont existant de l'entrée de ville notamment).

# Permanences diverses

**● JURIDIQUES**

■ ***Un avocat*** tient au CCAS (Square Deleuil, Tél. 04 42 58 00 05) une permanence juridique le deuxième mercredi de chaque mois de 9h à 12h (sauf en juillet et août).

■ ***Conciliateur :*** lundi et jeudi sur RdV au 04 42 51 79 00.

■ ***Un service d'aide aux victimes*** se tiendra à la Maison du Peuple (salle des permanences) le dernier samedi matin du mois.

■ ***L'Union des Femmes Françaises*** tient une permanence juridique ouverte à tout public, tous les derniers vendredis de chaque mois et sur RdV. Rens. Maison de la Femme, 452 avenue Léo-Lagrange. Tél. 04 42 51 42 14

**● RETRAITE**

■ ***La CRAM du Sud-Est*** tient une permanence d'information pour les retraités et futurs retraités le mercredi (8h30-12h, 13h-15h30) à la Maison du Peuple.

**● CAF**

Résidence St-Roch, Avenue de Nice

■ ***Administratives :*** lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h/11h30 et 13h /16h

■ ***Sociales :*** mardi 9h/11h30 (permanence accueil, info), mardi de 13h à 16h et jeudi de 9h à 11h30 (permanence Habitat), jeudi de 13h à 16h (permanence enfance)

**● CNL**

Permanences Square Deleuil - CCAS - Tél. 04 42 58 00 05
Les 1er et 3ème mercredis du mois de 9h à 12h.

**● ASSISTANTES SOCIALES**

Permanences Square Deleuil - CCAS - Tél. 04 42 58 00 05

■ ***Josiane Roche :*** mardi et jeudi matin sur RdV, uniquement pour les problèmes d'accès et de maintien de logement.

■ ***Josiane Guieu :*** lundi et vendredi matin sur RdV.

■ Le service d'aide légale est ouvert au public, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Pour déposer un dossier, les mardis et jeudis de 13h30 à 16h30.

**● LOGEMENT**

■ ***Martine Hernandez :*** lundi et vendredi après-midi sur RdV, de 14h à 17h.

# Téléphones utiles

| | |
|---|---|
| Hôtel de Ville | ✆ 04 42 51 79 00 |
| SEMAG Vieille Ville | ✆ 04 42 58 40 00 |
| Taxis (station) | ✆ 04 42 58 35 98 |
| Taxis (Biver) | ✆ voiture 06 09 32 46 56 |
| SNCF | ✆ 04 91 50 00 00 |
| | ✆ 08 36 35 35 35 |
| Interbus | ✆ 04 42 58 34 29 |
| ANPE | ✆ 04 42 65 42 40 |
| Sécurité Sociale | ✆ 04 42 65 41 70 |
| Trésor Public | ✆ 04 42 58 35 28 |
| Centre médico-scolaire | ✆ 04 42 58 35 66 |
| DISS (Ass. soc. sur RdV) | ✆ 04 42 58 39 29 |
| CMP ACANTHE | ✆ 04 42 58 25 68 |
| Polyclinique St-Jean | ✆ 04 42 65 61 00 |
| Urgence Dent 24h/24 | ✆ 04 91 64 23 23 |
| Sécurité sociale mineurs (admn.) | ✆ 04 42 65 46 00 |
| Médecin de garde (mines) | ✆ 04 42 65 46 09 |
| Ramassage des encombrants | ✆ 08 00 42 04 20 |
| Pharmacies de garde (nuit) | ✆ 04 42 58 43 93 |
| Enfance maltraitée | ✆ 119 |
| SOS médecin | ✆ 04 42 51 46 47 |
| Médecin de garde | ✆ 04 42 51 10 10 |
| SOS vétérinaire | ✆ 04 42 59 90 62 |
| Pompiers | ✆ 04 42 51 79 40 |
| Urgence Pompiers | ✆ 18 |
| Police municipale | ✆ 04 42 58 34 14 |
| Fourrière | ✆ 04 42 58 29 13 |
| Gendarmerie nationale | ✆ 04 42 58 30 10 |
| Services des Eaux | ✆ 04 42 51 79 75 |
| EDF-GDF | ✆ 04 42 51 09 09 |
| Sécurité Gaz (Dépan.) | ✆ 04 42 51 45 45 |
| Electricité (Dépan.) | ✆ 04 42 58 32 42 |

# Activités retraités

*Vous trouverez ci-dessous les activités permanentes des trois structures qui accueillent les retraités.*

***Restaurant club municipal Nostre Oustau***

Le lundi : cinéma,
le mardi : ateliers divers,
le jeudi : temps forts (sorties, repas spéciaux, fêtes),
le vendredi : atelier Regain
Chaque jour au choix : jeux de société, cinéma...
Renseignements Marie-Germaine Amelsi ou Sonia au 04 42 58 01 03 de 9h30 à 17h.

***Association Aide et Loisirs 3ème âge***

Sortie mensuelle
Permanences à Gardanne au local de Gardanne vélo, av Léo-Lagrange, chaque mercredi et vendredi de 10h à 11h30 et à la mairie annexe de Biver tous les jeudis de 10h à 11h30. Tél. 04 42 58 02 68 ou 04 42 58 16 55

***Entraide Solidarité 13 Section Gardanne***

Une permanence est tenue tous les mardis de 9h à 11h dans le local qui se trouve face à la Maison du Peuple, av Léo-Lagrange.
Tous les mercredis et vendredis après-midi, jeux, rencontres... au local.
Une sortie à la journée est organisée chaque mois.
Tél. 04 42 58 37 81 ou 04 42 51 18 13

***Section Biver***

Place de l'église à Biver, tous les mardis et jeudis après-midi, jeux, sorties...
Tél. 04 42 58 42 36

# Vos élus vous reçoivent

## RdV au 04 42 51 79 15 (Mairie)

■ ***Yveline Primo,*** 1ère Adjointe, Personnel communal, jeudi à partir de 14h sur RdV.

■ ***Jean Collomb,*** Adjoint à l'urbanisme conceptuel et informatique, jeudi sur RdV aux Services Techniques (Tél. 04 42 51 79 50).

■ ***Bernard Bastide,*** Adjoint à l'environnement, mercredi de 16h à 17h sur RdV

■ ***Gilbert Payan,*** Adjoint à l'enfance, la jeunesse et aux affaires scolaires sur RdV.

■ ***Jeannot Menfi,*** Adjoint aux travaux, à la vieille ville, au cimetière, à la sécurité, la circulation et au patrimoine : lundi de 9h30 à 11h, jeudi de 14h30 à 16h au cimetière. Mardi de 11h à 12h bureau vieille ville. Jeudi de 11h à 12h en mairie.

■ ***Lucien Moraldo,*** Adjoint aux sports, lundi de 9h30 à 11h30 au service des sports bât. Bontemps.

■ ***Max Pierazzi,*** adjoint spécial à Biver. Jeudi de 8h30 à 12h mairie annexe Biver.

■ ***Georges Pazzaglini,*** Adjoint à l'action sociale, samedi de 8h30 à 12h en mairie.

■ ***Mireille Boucabeil,*** Adjointe à la culture, jeudi de 16h à 18h sur RdV en mairie.

■ ***Martine Lombardo,*** Adjointe à la vie associative, animation de quartier, sur RdV en mairie, permanence à Notre-Dame le mardi après-midi.

■ ***Jean-Paul Peltier,*** conseiller délégué aux finances et aux transports, lundi de 14h à 16h en mairie.

■ ***Geneviève Gouhier-Huet,*** conseillère municipale déléguée au développement économique, mercredi de 15h à 17h aux Services Techniques.

■ ***Patricia Marcolini,*** conseillère municipale déléguée au scolaire, sur RdV.

■ ***Marcel Arniaud,*** conseiller municipal, lundi à 17h sur RdV en mairie.

■ ***René Birindelli,*** conseiller municipal délégué à la promotion touristique de Gardanne, la communication et l'animation, sur RdV.

■ ***Nathalie Nérini,*** conseillère municipale chargée du suivi de la Mission Locale, sur RdV.

■ ***Mustapha Elmiri,*** conseiller municipal délégué à la petite enfance le vendredi matin en mairie sur RdV.

■ ***Jocelyne Auzemery Xuereb,*** sur RdV.

*6 janvier 1999 : une nouvelle loi sur l'animal de compagnie est promulguée, annonçant des mesures répressives à l'encontre des chiens «susceptibles d'être dangereux». Pour certaines races, les propriétaires avaient une année pour prendre les mesures nécessaires.*

# Chiens ou maîtres hors-la-loi ?

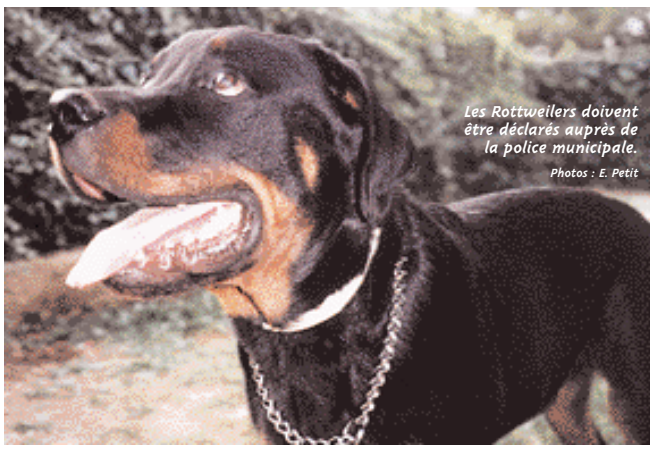
*Les Rottweilers doivent être déclarés auprès de la police municipale.*
*Photos : E. Petit*

Il existe deux catégories de chiens dits *potentiellement dangereux*. La première se rapporte aux chiens d'attaque dont le commerce, la reproduction, l'importation et la présence dans les lieux publics sont interdits : elle concerne les chiens assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de races Staffordshire Terrier, American Staffordshire Terrier communément appelés Pitbulls, Mastiff ou Boerbull, et Tosa, sans être inscrits à un livre généalogique reconnu par le ministre de l'Agriculture et de la Pêche. La seconde catégorie se rapporte aux chiens dits de garde et de défense, qui bénéficient de mesures moins sévères mais tout de même contraignantes : y sont répertoriées les mêmes races présentes dans la première catégorie reconnus par le ministre, hormis pour les Mastiff, ainsi que les Rottweiler ou assimilables non reconnus. La loi détermine précisément les mesures qui doivent être prises par les propriétaires de chiens appartenant à ces deux catégories. Quoi qu'il en soit, la muselière et la laisse dans les lieux publics sont désormais obligatoires. Il serait souhaitable que les propriétaires se renseignent rapidement sur cette loi, car en cas de manquement, ils peuvent risquer une amende pouvant aller jusqu'à 100000F et six mois d'emprisonnement.

**CERTAINES RACES SONT DÉSORMAIS SOUMISES À UNE LOI TRÈS STRICTE**

*« A ce jour, c'est à chaque propriétaire d'en faire la déclaration. C'est la police municipale en collaboration avec la gendarmerie qui la prend en charge. Depuis que la loi est entrée en vigueur, nous avons reçu cinq personnes en possession de chiens de deuxième catégorie, mais aucun animal de première n'a été déclaré. Bien entendu, le but de cette démarche n'est pas d'ennuyer les propriétaires mais d'œuvrer afin d'éviter que le chien soit dangereux pour autrui et nous sommes décidés à agir dans ce sens. D'ailleurs, nous avons constaté que l'on en voyait moins dans les rues »* déclare Hervé Mira, chef du poste de police de la commune.

Les vétérinaires quant à eux restent perplexes sur la situation. *« Les personnes qui détiennent ce type de chiens sont parfaitement au courant des lois. Il en existe de consciencieuses, d'autres pas et je dois dire que je n'en ai pas beaucoup vu depuis le 6 janvier. Je tiens tout de même à préciser que certaines races sont agressives avec les autres animaux et peuvent représenter un véritable danger pour les humains si on les dresse pour être méchants, mais c'est aussi un phénomène de mode hors du commun qui s'est développé autour de ces chiens. Certains sont très bien intégrés dans la société. Ce qu'il faut à tout prix éviter, ce sont les croisements douteux qui donnent un résultat de chiens dégénérés. »*

*C.G.*

## Lutter contre l'abandon des animaux

Il y a quelques semaines, l'association STAM (Secours à tous les animaux malheureux) a trouvé un terrain lui permettant d'installer son refuge qui accueille les chiens abandonnés ou maltraités par leurs maîtres. Actuellement, une trentaine attendent d'être adoptés. Cette association de bénévoles compte sur les dons pour continuer à oeuvrer pour les animaux malheureux. STAM, Petit chemin de Saint-Esteve, Le Payennet, 04 42 58 24 11.

Depuis quelques années, il existe à Gardanne un lieu privilégié qui accueille les chats lorsque les propriétaires partent en vacances ou sont dans l'incapacité de s'en occuper momentanément pour diverses raisons. La Maison des chats est située dans un endroit spacieux où sont aménagés des espaces de vie individuels et équipés. Cette structure a été créée afin d'inciter les propriétaires à ne pas abandonner leurs chats, et pour un coût relativement faible. La maison des chats, 885 chemin Font de Garach, 04 42 65 80 47.

*STAM accueille aujourd'hui une trentaine de chiens abandonnés.*

## OFFRES DE SERVICES

Lycéenne **garderait enfants** le week-end
Tél. 06 89 53 65 78 (apr 17H)

JF avec expérience, véhiculée, cherche à **garder enfants** en bas âge la semaine + repassage Tél. 06 72 05 07 71 ou 04 42 51 05 65

JF bac +3 donne **cours soutien scolaire** du CP à la 3ème
Tél. 06 17 96 68 88

Urgent cherche **homme de quarante ans** pour garder enfants âgés de 13 et 14 ans
Tél. 04 42 51 56 26

JF sérieuse donne **cours d'anglais, français,** maths, physique et Italien
Tél. 04 42 51 24 30

JF ferait **couleur, brushing etc** à votre domicile sur Gardanne Tél. 06 85 31 15 37

Dame exp cherche à **faire repassage** a son domicile à Gardanne Tél. 04 42 51 47 54

Cherche personne avec véhicule pour **accompagner 1 enfant à l'école** sur Aix en pr (quartier Sud)
Tél. 04 42 65 87 16

## DIVERS

Vds **4 pneus contact** continental 185X65X15 contact neige avec ou sans jantes TBE prix 1000 Frs + TV JVC 70 cm tube black matrix télétexte garantie 2 ans 2300 Frs
Tél. 04 42 51 13 08 ou 06 13 81 45 96

Vds **poussette chicco** an 99, nacelle, lit auto, sac à langer prix neuf 3500 Frs cédé à 1500 Frs Tél. 04 42 22 58 30

Vds **console nintendo 64** état neuf + manette et deux jeux dont Zelda prix 600 Frs
Tél. 04 42 51 13 12

Vds **foyer barbecue** jamais servi Tél. 04 42 58 42 13

Vds **garage métallique** galvanisé long 5m, large 3m50
Tél. 04 42 51 01 80

Vds **lit complet** sommier 1m60, 2 matelas de 80 cm, 1 traversin, 1 dessus de lit à volant couleur vert
Tél. 04 42 65 81 52

Vds **paire de raquette** neige femme "TSL 730" 350 Frs + rusemble tête de lit 90 cm et table chevet en rotin 400 Frs + raquette de tennis "Dunlop" avec housse 150 Frs
Tél. 04 42 58 29 79

Vds **1 pneu Michelin** 165/70.R13 avec jante état neuf
Tél. 04 42 51 17 93

Vds **chaudière ancienne** en fonte avec brûleur mazout + cuve 2000 L + 5 radiateurs fonte + lot 500 tuiles plates + évier marbre
Tél. 04 42 58 45 61

Vds **store alu 3m +** portes et fenêtre chêne + auvent pour c.car ou caravane + lave vaisselle + matelas 120
Tél. 04 42 58 38 94

Vds **meuble TV /magnétoscope** 200 Frs + meuble vitré pour K7 vidéo (54 K7) 300 Frs, mobilier moderne noir
Tél. 04 42 65 94 93 (apr 18H)

Vds **machine à écrire** électrique Hermès top tronic 15 + bureau ordinateur 2 tiroirs + niche avec tirette pour clavier + 2 meubles de bureau assortis le tout 1200 Frs
Tél. 04 42 51 11 33 (apr 20H)

Vds **salle à manger** noyer massif provençal ex état (table, bahut + 6 chaises paillées) + buffet cuisine (1m50)
Tél. 04 42 51 48 96 (le soir)

Vds **chambre bébé** Prix intéressant Tél. 04 42 51 42 30

Cherche à acheter une **TV à petit prix** Tél. 04 42 51 53 95

Vds **vélo d'appart** Care TBE + vieux bahut en chêne rustique Tél 04 42 51 24 88

Vds **conduit de cheminée** état neuf + 2 tentes 2 places pour camping + sega avec jeux Tél. 04 42 65 89 98 ou 06 83 82 82 12

Vds **téléphone sans fil,** 2 répondeurs + divers habits H.F enfants + 2 portes coulissantes placard + volets
Tél. 04 42 58 91 03 (HR)

Vds ordinateur **Macintosh** avec jeux et programmes + imprimante TBE
Tél. 04 42 58 91 03 (HR)

Vds **TV couleur** Serino, écran 34 cm 2200 Frs + Netbox, décodeur d'accès Internet 800 Frs Tél. 04 42 65 83 41

Vds **vélo d'appart** C.A.R.E Twin-Trainer + fonction rameur 1 000 Frs
Tél. 04 42 65 83 41

Vds **sommier Treca** 140/190 TBE 500 Frs Tél. 04 42 65 86 88

Vds **aquarium 120 litres** tout équipé 600 Frs, deux convecteurs, un soufflant 200 Frs, une pompe d'arrosage 300 Frs Tél. 04 42 51 48 82

Vds TB **salle à manger** massif blanc + argentier + table marquettée rectangulaire + desserte assortie + 6 chaises 11 000 Frs à débattre
Tél. 04 42 58 29 93

Vds **chaussures Buffalo** P38 portées 2 fois 300 Frs + doudoune reversible T52/54 300 Frs valeur (1300 F)
Tél 04 42 51 47 65

Vds **chiots épagneuls** pure race tatoué vac nés le 13/12/99 disponible à partir du 17/02/2000 Tél. 06 14 66 91 76

Vds **piano électrique** Yamaha état neuf avec accesoires prix 6 000 Frs à déb
Tél. 04 42 58 19 18

Vds **canapé tissu** convertible état neuf 1 500 Frs
Tél 04 42 58 08 55

Vds **chauffe-eau** 200 litres neuf garanti 1 an 700 Frs
Tél. 06 89 88 19 92

Vds **gazinière 4 feux** (Arthur Martin) TBE + tourne broche 300 Frs
Tél. 04 42 51 47 65

Echange **timbres poste** français contre télécartes téléphoniques Tél. 04 42 58 15 76

Achète **très cher, télécartes** téléphoniques
Tél. 04 42 65 96 90

Vds **machine à coudre** électrique SINGER, TBE prix 400 Frs + machine à tricoter SINGER neuve prix 400 Frs
Tél. 04 42 58 03 84

Vds **meuble ordinateur** Prix 100 Frs TBE
Tél. 04 42 58 32 15 HR

Vds **robe de mariée** T40/42 + robe fille d'honneur T4 ans prix 6 500 Frs cédé 2 000 Frs Tél. 04 42 65 99 49

Vds **saxophone alto** très bon état marque Elkhard Deluxe, prix 4 000 Frs
Tél. 04 42 65 83 26

Vds **machine à coudre** neuve + frigo TBE
Tél. 04 42 51 58 05

Vds **paire de Congas** +pied état neuf 1 500 Frs
Tél. 04 42 51 11 26

## LOGEMENT

Loue **local 210 m2** proximité Médiathèque loyer modéré accès camions, parking
Tél. 04 42 51 47 57

Particulier cherche à **louer T2** à Gardanne
Tél. 04 42 51 45 49

Particulier cherche **T4 à louer** ou achetter faire offre
Tél. 04 42 58 03 19

Couple sérieux 1 enf cherche **maison T3** avec cour ou jardin à l'achat ou location vente même si travaux prix 60 U ou 3000 Frs
Tél. 04 42 65 88 74 ou 06 15 19 04 64

Vds **studio Superdevoluy** remis à neuf expo vallée prix à déb Tél. 04 42 58 02 31 ou 03 85 58 97 65

Achète sur Gardanne **terrain contructible** ou villa T4
Tél. 04 42 58 05 76

Loue **garage** (2 voitures) quartier Font de Garach 600 Frs Tél. 04 42 58 33 03

Vds Gardanne/Biver **villa T5** sej 32 m2, 3 chambres, chem, gde terrasse, celier, terrain 600 m2 plat arbaré prix 1 000 000 Frs
Tél. 04 42 58 49 34 (HR)

## VÉHICULES

Vds **attelage R21** 400 Frs
Tél. 06 11 78 96 28

Vds **super 5** an 87, 114000 km CT OK 5000 Frs
Tél. 04 42 51 36 10

Vds moto **BMW 1100 RS** an 94, 24 000 km, frein ABS couvre réservoir cuir sacoches BMW prix 53 000 Frs
Tél. 04 42 88 19 85 (HR)

Vds **super 5 five,** 4 CV, 5 portes an 89 TBE CT OK 67000 km prix 10 000 Frs
Tél. 04 42 65 96 57

Vds moto **HONDA 1000 CBR** 87 TBE 70000 km 20 000 Frs
Tél. 06 12 95 24 00 + vélo Scott G ZERO avec frein disq val 15 000 Frs cédé 10 000 Frs

Vds **R21 TXE,** BE an 86 CT OK Tél. 06 13 09 62 75

Vds **Renault express** an 88 Diesel 5 places 15 000 Frs
Tél. 04 42 51 26 48 ou 06 63 80 41 48

Vds **205 GR,** an 86 1ere main 85000 Km TBE 5 vitesses 8 500 Frs Tél. 04 42 51 47 65

Vds **Twingo Alizée** 5000 km 56 500 Frs
Tél. 04 42 58 05 75 (le soir)

Vds **205 «Génération» diésel** an 97, 90 000 km 5cv toutes options TBE 37 500 Frs + Renault 11 GTX an 85, 7cv 140 000 km TBE 9 000 Frs à déb
Tél. 06 62 19 92 10

Vds **Super 5 diésel** 4 cv très propre an 90 prix 15 000 frs Tél. 06 14 64 74 88

Vds **Camping Car** type fourgon IVECO 35-8 diesel 8 cv aménagé 4 places été/hiver store/cb/porte vélo 160 000 km prix 30 000 Frs
Tél. 04 42 58 15 69

Vds **Volkswagen polo** mod 87 diesel 100 000 km CT OK 10 000 Frs (à débattre)
Tél. 06 84 69 61 09

Vds **Mazda 3.23** CT ok an 93, 96 000 km TBE prix 26 000 Frs Tél. 04 42 65 99 49

Vds **309 SRD** (diésel) mod 88, 197 000 km prix 13 000 Frs
Tél. 04 42 65 86 41 ou 06 70 04 53 22

# ÉTAT-CIVIL

## NAISSANCES

MARTINEZ Louis, DI GREGORIO Emilien, BERTRAND Kelly, GHURGHEGUIAN Tom (1er jumeau), GHURGHEGUIAN Léna (2eme jumelle), BORELLO Benjamin, CASANO Adam, COLLU Sydney, ROMERO Hugo

## MARIAGE

MOLARDO Jean Claude/PLAZE Muriel ; ESTIENNE Jérôme/BARRETTA Isabelle ; RAYNEAU Frédéric/PINATEL Carine

## DÉCÈS

DUBOIS Jacques, MORICONI Victor, SANNA Gavina veuve PIRAS, CURCIO Carmelo, CILESTRINI Egildo, MORALES Louis, MARTIN Isabelle, FABRE Olivier, SELMI Maurice, PAUGAIN Jeannine éps VAUCHAIR

***Les petites annonces sont gratuites.***
***Envoyez un texte court et précis.Il sera publié dans les 3 semaines suivantes. Indiquez vos nom et adresse. Seul le numéro de téléphone sera publié.***

***Service Communication***
***273, avenue Léo-Lagrange - 13120 GARDANNE***

*énergies* **n°130**

● Directrice de publication : Claude DURAND ● Rédacteur en chef : Marc NOTARGIACOMO ● Rédaction : Carole GERBELLI, Bruno COLOMBARI ● Secrétariat : Evelyne SERANO ● conception/réalisation PAO : Hervé POYEN ● Flashage : SEILPCA ● Crédit Photos : Édouard PETIT ● Responsable de fabrication: Roger POLETTI ● Impression : ROCKSON ● Abonnement : 15 F ● ISSN 1247-9233

● Service Municipal de Communication 273, Avenue Léo-Lagrange 13120 Gardanne Tél. 04 42 58 18 88 - Fax : 04 42 51 38 31

*site:* www.ville-gardanne.fr ● *e-mail :* info@ville-gardanne.fr

*L'inauguration de la promenade Cézanne et de la sculpture de l'an 2000 marquent une filiation entre le 19ème et le 21ème siècle, avec un jeu étonnant sur les formes, la couleur et la lumière.*

# L'art, un pont entre deux siècles

De là, le panorama sur la vieille-ville est tout à fait surprenant. Dans les pas de Paul Cézanne, sur le flan de cette colline des Frères où il s'installait il y a 115 ans, Gardanne ressemble à un village des Alpes, compacte, blottie sur le versant Sud du Cativel. En suivant le sentier, on a même l'impression de voir le décor tourner lentement et changer d'aspect en jouant avec la lumière du jour. C'est aussi l'occasion de constater qu'en cent ans, la structure du vieux

*Catherine Cazzin devant une reproduction de Cézanne, à découvrir sur la colline des Frères.*

*Photos : E. Petit*

Gardanne n'a pas beaucoup changé : il suffit de comparer ce que l'on voit avec les reproductions de tableaux sur pierre de lave, qui jalonnent le sentier en six étapes. Cette technique, déjà utilisée pour les tables d'orientation, permet de reproduire fidèlement des œuvres sur des supports très résistants. *« C'est un procédé sérigraphique où les encres sont remplacées par des émaux, cuits dans un four à 960°C »*, explique Patrick Paschetta. Après que les 200 enfants des écoles Prévert, Beausoleil et Cézanne aient lâché autant de ballons dans le froid vif de ce matin d'hiver, c'est au tour de Catherine Cazin, médiatrice au musée Cézanne à Aix, de raconter une anecdote : *« en visite au Louvre, je discutais avec une Américaine et je lui disais que je venais d'Aix-en-Provence. Elle m'a répondu : ah oui, Aix, c'est à côté de Gardanne ! »* Il faut dire que nul mieux que Cézanne n'a contribué à faire connaître notre ville, avec ses tableaux exposés dans les plus grands musées du monde.

**L'OCCASION DE MULTIPLIER LES POINTS DE VUE**

A une centaine de mètres de là, changement de décor, changement d'époque : les silhouettes de ciment et de verre de Michel Stéfanini sculptent la lumière du soleil, la tranchent et la projettent dans toutes les directions. Comme pour la promenade Cézanne, le rond-point permet de tourner autour non plus du sujet mais de l'œuvre, donnant à chacun l'occasion de multiplier les points de vue. *« Chacun peut affirmer voir des réalités différentes parce qu'en fait personne ne détient la vérité, affirme Michel Stéfanini. C'est aussi pour ça que si mes personnages regardent tous dans la même direction, par leur reflet dans les verres ils regardent aussi en arrière. L'homme est maître de son avenir, tout en faisant référence au passé. C'est ce déséquilibre qui nous fait avancer. »* On peut imaginer aussi que dans leur miroir, ces statues du 21ème siècle jettent un ultime regard à Paul Cézanne, peintre précurseur de la fin du 19ème...

*Bruno Colombari*

## Des matériaux futuristes travaillés à la main

*« Le verre est un matériau particulier, avec un traitement semblable aux miroirs des télescopes, raconte Michel Stéfanini. Il y a des oxydes de titane, de zinc, de silicium... Le résultat, c'est qu'une partie du spectre lumineux passe à travers, une autre est réfléchie. La lumière se déplace en permanence du matin au soir, d'une saison à l'autre, suivant la course du soleil. »* Chaque élément de la sculpture raconte une histoire. Ainsi, sur les plaques de verre sont calligraphiés des alphabets arabes, cunéiformes, des signes informatiques, des dessins des planètes... Une sorte de langage imaginaire et universel que traversera la lumière solaire. Quant au matériau choisi pour les silhouettes, du ciment prompt, c'est une matière naturelle qui se travaille à la main, extraite d'une mine en Suisse, broyée et cuite avec... du charbon. Elle est souvent utilisée pour des constructions sous-marines pour son étanchéité et sa capacité à durcir avec le temps, sans nécessiter d'armature métallique. Artiste hors norme, Michel Stéfanini travaille déjà sur un projet de sculpture où la lumière solaire générerait du son. Étonnant, non ?

# Joseph Carignano, une vie pour les autres

**Il y a des adresses qui disent beaucoup. La cité Sondage, la rue Sainte-Barbe évoquent immédiatement l'univers de la mine. Pourtant, à cette adresse sur-mesure d'où il voit le stock de charbon à moins de trois cent mètres, Joseph Carignano n'y habite que depuis six ans. C'est la perte de sa fille, quelques années après celle de son fils, qui l'a poussé avec sa femme a quitter sa maison de Biver, à la cité Sainte-Barbe (déjà). Il ne le dira pas car il est pétri d'humilité, mais Joseph a passé sa vie au service des autres, et il n'a pas été payé en retour. Né à Roquevaire d'un père italien et d'une mère espagnole, il entre à la mine en 1953 (le 16 janvier, précise-t-il) à 14 ans, après deux mois passés à apprendre le métier de maréchal-ferrant. Juste au moment où les chevaux disparaissaient de la mine… *« On était des gamins, les mineurs, pour nous, c'était des géants. »* En 35 ans de carrière (dont 33 au fond), il va connaître l'essor prodigieux des techniques d'extraction, du marteau-piqueur à air comprimé au mineur continu en passant par les couloirs à double effet, les bandes transporteuses et les haveuses. Il va aussi découvrir le danger, les grandes mines ou on entendait le bois claquer et les camarades qui y ont laissé la vie, comme en 1969. *« C'était le métier, on disait que là où il y a le corps, il y a la mort. Et on redescendait travailler. »* Plus encore, avec la mine Joseph s'est fait militant. Déjà, entre quinze et dix-huit ans et alors qu'il travaille six jours par semaine, il trouve le temps de faire du bénévolat avec les amis de l'instruction laïque à Roquevaire. *« On accompagnait les enfants en vacances, en Corse ou à la neige, on s'occupait d'eux le jeudi. »* En 1957, il adhère à la CGT et fait les écoles syndicales en 1960, *« sur mes propres congés. »* Les grèves de 1960 et 1963 le voient militer activement : il est élu à la sécurité sociale minière et devient secrétaire général des mineurs de Provence. *« Le métier m'a aidé à passer les moments difficiles. Même si on a peur, on sait qu'il faut faire face, être responsable. »* Il l'a aussi formé, avec un CAP de mineur passé à 18 ans, et un autre d'électromécanicien à… 33 ans. *« On mécanisait à fond, j'avais envie de m'investir, d'apprendre. »* Élu délégué mineur hygiène et sécurité de la première circonscription au fond en 1976, il y restera jusqu'à la grande grève de l'été 1988. *« J'aurais dû partir en mai, la grève m'a retenu jusqu'en octobre. »* Sa retraite, il la passera aussi à militer, même si de récents problèmes de santé l'ont contraint à alléger (un peu) ses activités. *« Je suis encore à la Sécurité sociale minière, à la caisse de retraite complémentaire et à l'union régionale de la sécurité sociale. Et le lundi, je tiens une permanence à l'union locale… »* avoue-t-il. La maison de la cité Sondage, construite en 1946 sans fondation, il l'a entièrement retapée de ses mains, même s'il n'est que locataire. Des collègues l'ont aidé pour les travaux. Des anciens mineurs, comme lui.**

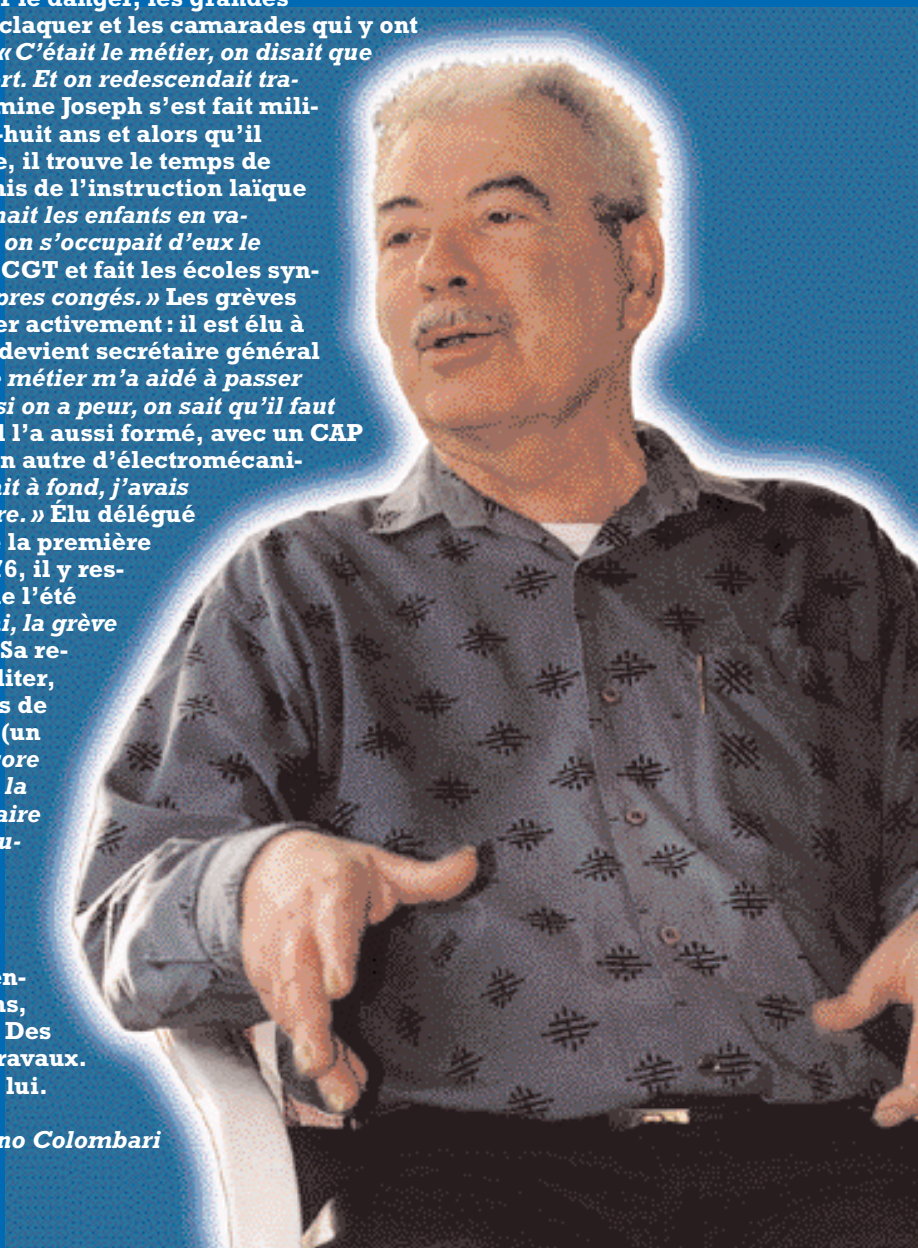

***Bruno Colombari***